



Droit international des droits de l'homme

Par **maju**, le **09/07/2009** à **19:42**

Bonjour, je suis étudiante en master II j'aimerais savoir si la notion de droit-créance à côté des droits et libertés, pourrait être internationalisée? si oui, est-ce qu'il serait possible d'assimiler les objectifs du millénaire pour le développement à des droits-créances pour les pays du tiers monde. il y a-t-il une documentation que vous pouvez me conseiller? étant à la recherche d'un thème pour mon mémoire, celui-ci étant bien modelé peut-il faire l'affaire? au regard du droit au développement. j'attends impatiemment vos conseils; merci d'avance.